

Soins de protection des plantes pour la vigne en juillet

Автор(и): Растителна защита
Дата: 01.07.2023 Брой: 7/2023



* Durant cette période, les vignes sont au stade phénologique allant de la « *fin de la floraison* » au « *début de la maturation des baies* » pour les cépages précoces.



Mildiou

L'infection des baies encore tendres se produit directement à travers l'épiderme, c'est la forme dite « *pourriture grise* ». Par temps humide, les baies se couvrent d'une croissance sporulante et pourrissent rapidement. Au fur et à mesure que les baies grossissent, la maladie se propage à partir des pédicelles, c'est la forme dite « *pourriture brune* ». Sous cette forme, la peau autour des pédicelles des baies devient brun pâle, les baies brunissent, se flétrissent, se momifient et tombent, mais aucune croissance blanche n'apparaît.

Au cours du mois, les traitements préventifs contre le mildiou de la vigne (avant la sporulation de l'agent pathogène et avant les précipitations) doivent être poursuivis. Le calendrier des pulvérisations est déterminé sur la base des périodes d'incubation. Le calcul de chaque période d'incubation suivante commence lorsqu'il y a de la pluie ou de la rosée pendant au moins deux heures. C'est le temps nécessaire à la germination des conidiospores responsables des infections végétatives massives. Des fongicides de contact sont utilisés pour les pulvérisations protectrices (avec des intervalles de 3 à 7 jours). Dans des conditions favorables au développement de la maladie, des fongicides localement systémiques (intervalles de 7 à 10 jours) et systémiques (intervalles de 10 à 14 jours) sont appliqués.

Lorsque des fongicides de contact sont utilisés, les intervalles entre les pulvérisations sont de 3 à 7 jours, pour les fongicides localement systémiques de 7 à 10 jours, et pour les fongicides systémiques de 10 à 14 jours. En cas d'averses fréquentes et de présence d'infection, les intervalles sont raccourcis.

Fongicides de contact autorisés : Bordo Mix - 500-600 g/ha, Vitra 50 WP, Cuproxide 50 WP - 0,15% (150 g/ha), Kocide 2000 WG - 0,12%, Coprantol Duo - 200 g/ha, Cuproxat FL - 0,3%, Cuprocin 35 WP - 200-300 g/ha, Pergado F 45 WG - 200 g/ha, Funguran OH 50 WP - 0,15%, Champion WP - 0,15 %.

Lorsque les conditions climatiques sont favorables au développement du mildiou – averses fréquentes et temps plus frais – il est nécessaire d'effectuer la première pulvérisation avec des fongicides à action systémique.

Produits autorisés à action localement systémique et systémique : Alial 80 WG - 75-330 g/ha, Folpan 80 WDG - 0,15%, Delan Gold - 70 ml/1000 m², Quadris 25 SC - 0,075%, Melody Compact 49 WG - 150-175 g/ha, Mikal Flash - 0,3%, Orondis Ultra - 67 ml/ha, Ridomil Gold R WG - 500 g/ha, Ridomil Gold Combi 45 WG - 200 g/ha, Folpan 80 WDG - 0,15%, Profiler 71.1 WG - 200-225 g/ha, Solofol - 188 g/ha, Zorvec Vinabel - 50 ml/ha, Leymay - 37,5 ml/ha, Vitene Tripolo R - 400-450 g/ha.



Oïdium

Les jeunes baies atteintes sont couvertes d'un feutrage gris-blanc, sous lequel la peau est noircie. Sur les baies agrandies, des taches brun foncé apparaissent également, bien visibles après essuyage du feutrage. L'oïdium se développant en surface, l'intérieur de la baie reste sain et continue de croître. Par conséquent, les baies atteintes qui n'ont pas terminé leur croissance se déforment, se fissurent profondément et les pépins sont exposés.

Les traitements contre l'oïdium peuvent être combinés avec ceux contre le mildiou. Pour éviter le développement de résistances, les produits phytopharmaceutiques avec différentes substances actives et différents modes d'action sont alternés.

Les traitements doivent être effectués tous les 8 à 10 jours, selon les conditions climatiques, la sensibilité variétale, le degré d'infestation et le mode d'action du fongicide utilisé.

Produits phytopharmaceutiques autorisés : Eminent 125 ME - 24 ml/ha ; Carbicure 500 g/ha ; Collis SC - 30-40 ml/ha ; Quadris 25 SC - 0,075% ; Kumulus - 200/300 g/ha ; Kusabi - 30 ml/ha ; Microthiol - 1210 ml/ha, Talendo 20 EC - 20-25 ml/ha ; Thiovit Jet 80 WG - 0,3% (avant floraison) et 0,2% (après floraison) ; Topas 100 EC - 30 ml/100 l de bouillie ; Flint Max 75 WG - 0,016% ; Sulgran - 1250 g/ha ; Taegro - 18,5-37,0 g/ha ; Dynali 090 DC - 50-65 ml/ha ; Domark 10 EC - 25-30 ml/ha, Password 25 WG - 30-40 g/ha, Reviona - 130 ml/1300 m² ; Riza 25 EW - 40 ml/ha ; Sercadis - 15 ml/ha ; Spirox - 60 ml/ha ; Domark 120 EC - 25-30 ml/ha.



Pourriture grise

L'agent pathogène n'attaque pas les baies vertes en raison de la forte acidité de leur jus. La pourriture des fruits se développe de la véraison à la consommation. Initialement, des taches brun clair apparaissent sur la peau des baies infectées, qui se détache facilement au toucher. Par temps humide,

les baies atteintes se couvrent d'un abondant feutrage gris, et par temps sec, les baies se ratatinent et se dessèchent.

Pour protéger les vignobles de la pourriture grise, il est nécessaire de : créer des conditions bien aérées dans la plantation – effeuillage dans la zone des grappes pendant la période de fermeture des grappes et de véraison ; protéger les raisins des blessures mécaniques et des dégâts causés par d'autres ravageurs (mildiou, oïdium et vers de la grappe) ; effectuer un traitement chimique au stade phénologique « véraison des raisins ». Les traitements chimiques sont terminés deux à trois semaines avant la récolte.

Produits phytopharmaceutiques autorisés : Avalon - 250 ml/ha, Banjo - 100-150 ml/ha, Botrybel - 0,4-1,5 l/ha, Cantus - 100 g/ha, Orius 200 EW - 50 ml/ha, Folpan - 0,15%, Geox WG - 50 g/ha, Mevalon - 160-400 ml/ha, Prolectus 50 WG - 120 g/ha, Switch 62.5 WG - 100 g/ha, Follow 80 WG - 187,5 g/ha.



Chancre bactérien

Sur les plantes infectées sur les parties ligneuses, près de la surface du sol ou juste en dessous, des renflements (tumeurs) sont observés. Les plantes malades présentent une croissance déprimée, des feuilles chlorotiques et gèlent facilement pendant les hivers froids.

Les ceps présentant des symptômes de la maladie doivent impérativement être marqués.

**Eudémis de la vigne (*Lobesia botrana*)**

Le vol des papillons de la deuxième génération commence dans la seconde moitié de juin et se termine vers la troisième décade de juillet. Les œufs sont pondus de la troisième décade de juin jusqu'à fin juillet sur les baies de raisin, et les larves sont présentes de fin juin jusqu'à la seconde moitié d'août. Pendant le vol des papillons, la température de l'air dépasse souvent 32-34°C et l'humidité descend à 50-40%. Ces conditions sont défavorables aux papillons, qui vivent peu de temps.



Les larves de cette génération endommagent les baies de raisin en maturation et déjà mûres en les liant entre elles avec des fils de soie. Des conditions favorables sont ainsi créées pour le développement de maladies fongiques et l'ampleur des dégâts augmente.

Le traitement doit être effectué au **seuil d'intervention** : pour les cépages de table 7-8 larves pour 100 grappes, et pour les cépages de cuve 10-12 larves pour 100 grappes.

Produits phytopharmaceutiques autorisés: Aficar - 40 ml/ha, Beltirul - 50-100 g/ha, Delmur - 50 ml/ha, Lamdex extra - 80 g/ha, Coragen 20 SC - 15-21,6 ml/ha, Meteor - 70-90 ml/ha, Decis 100 EC - 12,5-17,5 ml/ha.



Tordeuse de la vigne

L'activité nuisible des larves se poursuit ; elles rongent des trous ou squelettisent les feuilles, ne laissant indemnes que les nervures plus épaisses.

Stratégie de lutte : Pour détruire les larves se nymphosant dans le sol, un travail mécanique du sol est effectué.



Cochenille de la vigne

L'éclosion des larves se poursuit pendant la première quinzaine de juillet. Elles causent des dégâts en suçant la sève des feuilles, des rameaux et des pédicelles des grappes. Elles muent une fois, se nourrissent pendant une certaine période, puis quittent les sites d'alimentation et se déplacent vers leurs sites d'hivernage. Suite aux dégâts, les ceps s'affaiblissent.

La lutte chimique est menée contre les jeunes larves.

Produit phytopharmaceutique autorisé : Ovipron Top EC - Mai-Août – 1000-2000 ml/ha, Linecoil - 1,5 l/ha



Acarien jaune de la vigne